

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 Septembre 2016
Réuni sous la présidence de M. Jacques DUVIVIER, Maire.

Etaient présents : MM Jacques DUVIVIER, Philippe CAUBEL, Ludovic HARDOUIN, Yvon GUEGAN, Amaury de LOUVENCOURT, Christian RICOU, Vincent BONIGAL, Céline CEFBER-MANDARD à partir de 19.37 et Monique ALLAB.

Etait absent avec pouvoir : M. Olivier ARNOLD avec pouvoir à M Ludovic HARDOUIN jusqu'à 19.32

Etait absente sans pouvoir : Céline CEFBER-MANDARD jusqu'à 19.37

M Christian RICOU a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le 1^{er} Adjoint, Philippe CAUBEL demande au Conseil Municipal d'inscrire deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Remise exceptionnelle sur un loyer suite désagréments.

L'AJout est accepté à l'unanimité, ce point portera le n° 2016-067 de l'ordre du jour.

- Choix sur division parcellaire ZK75 BOUTARD pour lancement des travaux de viabilisation.

L'AJout est accepté à l'unanimité, ce point portera le n° 2016-068 de l'ordre du jour.

Monsieur le 3^{ème} Adjoint, Ludovic HARDOUIN demande au Conseil Municipal d'inscrire un 3^{ème} point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Sécurité école - Rajout d'une clôture.

L'AJout est accepté à l'unanimité, ce point portera le n° 2016-069 de l'ordre du jour.

- **2016-057 : Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 22 juillet 2016**

Lecture faite et sans observations à l'issue de l'envoi du dit Procès Verbal aux membres du Conseil Municipal, le Procès Verbal du 22 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 9 voix Pour.

- **2016-058 : Décisions de M le Maire en vertu de sa délégation de pouvoir-articles L 2122-22 et L.2122-23 du CGCT depuis le 22/07/2016**

- Acceptation du devis **Tessier Paysage** pour le renouvellement du contrat annuel d'entretien 2016-2017 de la salle socio d'un montant TTC de 3 510.06 € imputé au compte de fonctionnement 61521.
- Acceptation du devis **Choinière** pour l'achat de 200 m de câble rallonge d'alimentation électrique pour manifestations d'un montant TTC de 3 205.20 € imputé au compte d'investissement 2158 Opération 170.
- Acceptation du devis **Intermèdes** pour la réalisation des TAP Patrimoine 2016-2017 d'un montant TTC de 1382.40 € imputé au compte de fonctionnement 611.
- Acceptation du devis **OZIS** pour la réalisation des TAP Informatique 2016-2017 d'un montant TTC de 2005.92 € imputé au compte de fonctionnement 611.

- Accord du bon de commande chez **BOLLORÉ** pour la livraison de 1000L de GNR pour le tracteur et 1000L de Gasoil pour le car scolaire d'un montant TTC de 1668.00 € imputé au compte de fonctionnement 60622.
- Acceptation du devis **Géoplus** pour la Maitrise d'œuvre des travaux de viabilisation de 3 terrains sur la parcelle ZK75 achetée à Mme BOUTARD d'un montant TTC de 2520.00 € imputé au compte d'investissement 2031 Opération 174.
- Acceptation du devis **Géoplus** pour la proposition de division, bornage, Certificat d'urbanisme... de la parcelle ZK75 achetée à Mme BOUTARD d'un montant TTC de 2538.60 € imputé au compte d'investissement 2031 Opération 174.
- Acceptation du devis **GOUGEON** pour la vérification des installations de protection contre la foudre à l'église d'un montant TTC de 158.40 € imputé au compte de fonctionnement 6156.
- Acceptation du devis **TEMPO** pour la réalisation des TAP percussion 2016-2017 d'un montant TTC de 1472.00 € imputé au compte de fonctionnement 611.
- Acceptation du devis **Vigilec** pour le remplacement d'un candélabre accidenté au printemps au 1 rue Alfred de Vigny d'un montant TTC de 1150.80 € imputé au compte d'investissement 2031 Opération 169.
- Acceptation du devis **MSE** pour la commande de 9 graisseurs pour la station d'épuration d'un montant TTC de 558.00 € imputé au compte de fonctionnement 615232.
- Accord du bon de commande chez **Nouvelles Editions SUTTON** pour l'achat du livre « Bête du Val d'Indrois » de Frédéric GAULTIER d'un montant TTC de 24.18 € imputé au compte de fonctionnement 6065.
- Acceptation des devis **SIMIER** pour l'achat des plantations d'automne d'un montant TTC de 166.12 € et 16.17 € imputé au compte de fonctionnement 6068.
- Acceptation du devis **AVESTAS** pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels d'un montant TTC de 660.00 € imputé au compte de fonctionnement 611.
- Acceptation du devis **Montrésor se Raconte** pour la location de décors de rue du Moyen Age pour la Foire aux Chèvres d'un montant TTC de 450.00 € imputé au compte de fonctionnement 62326.
- Acceptation du devis **Grain de Trimalice** pour le spectacle de Noël 2016 d'un montant TTC de 638.00 € imputé au compte de fonctionnement 62324.
- Accord du bon de commande chez **SIMIER** pour l'achat d'une plante verte et d'un bouquet de roses pour les 105 ans de Mme Prouteau d'un montant TTC de 78.00 € imputé au compte de fonctionnement 62325.
- Acceptation du devis **Val de Loisirs Faverolles** pour les 11 séances piscines 2016-2017 des 2 classes de Céré d'un montant TTC de 2761.00 € imputé au compte de fonctionnement 611.
- Acceptation du devis oral de **M Gilbert FREMONT** pour l'animation du banquet des Aînés du 30 avril 2017 d'un montant TTC de 200.00 € imputé au compte de fonctionnement 62328.
- Acceptation du devis **Renaissance Lochoise** pour l'impression de 350 exemplaires du Bulletin n°22 d'un montant TTC de 574.14 € imputé au compte de fonctionnement 6237.
- Acceptation du devis **L'Atelier de Désirée** pour la réalisation d'une toile imperméable de protection entre labo charcuterie et boutique d'un montant TTC de 304.00 € imputé au compte d'investissement 2158 Opération 149.
- Accord du bon de commande chez **BOLLORÉ** pour la livraison de 1000L de GNR pour le tracteur et 1000L de Fioul Domestique pour le 2 rue Rabelais d'un montant TTC de 1194.00 € imputé au compte de fonctionnement 60621 et 60622.

▪ **2016-059 : Horaires et Répartition des tâches avec le secrétariat**

M le Maire donne la parole à M Caubel qui sollicite la réouverture de la mairie le mercredi matin. Mme CHEROUVRIER est favorable pour être présente les mercredis matins de 9h00 à 12h00 mais ne sera plus en mairie le samedi matin.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Accepte cette proposition

Dit que cette nouvelle disposition entrera en vigueur dès le 1^{er} Octobre.

▪ **2016-060 : 2 Impasse de la Forge - Dépôt Permis et demandes de subventions**

M le Maire donne la parole à M Caubel qui présente le projet de permis de construire en la rénovation d'une bâtisse existante en 3 logements sur 2 niveaux. Le projet n'ayant soulevé aucune remarque, les exemplaires de permis de construire pour instruction seront déposés avant le 1^{er} octobre pour une consultation des entreprises avant le 31 décembre.

3 artisans d'arts sont recherchés pour occuper ces 3 logements qui pourront être disponibles à l'été 2017, les personnes intéressées sont priées de se présenter le samedi matin en mairie pour faire part aux élus de leur projet.

▪ **2016-061 : Orientation sur évolution du PLUi - Réunion avec Bureau Etude le 28/9**

M le Maire rappelle la venue du bureau d'étude ATOPIA retenu par la CCBVC pour élaborer le PLU Intercommunal mercredi 28 septembre à 18h en mairie. Les élus disponibles sont invités à être présents.

▪ **2016-062 : Plan Numérique Départemental et proposition d'équipement par Free sur le château d'eau**

M Arnold fait part d'une visite d'un commercial Free au château d'eau pour une éventuelle installation. M Caubel ajoute qu'il n'est pas du tout satisfait du service commercial de chez R'Lan, il rédigera un courrier en ce sens à M Henri d'R'Lan.

Les élus ont échangé sur le compte rendu de la CCBVC sur le Plan Numérique Départemental.

▪ **2016-063 : Achat d'un Broyeur**

Après en avoir débattu, les élus retiennent le modèle électrique Triphasé car plus puissant. M Hardouin est chargé de passer commande pour une utilisation dans les semaines à venir.

Le devis de la dalle béton de 18m² par BUSSER-PROVOST sur laquelle il sera fixé s'élève à 1 757.38 €.

Le devis clôture TOURAINE CLOTURE s'élève à 2 073.60 €.

Il sera fixé à l'ancienne station de pompage aux Caves

L'Ets Choinière sera contactée pour l'extension de la ligne électrique en Triphasé.

M Chanteloup assurera les permanences sur site avec les particuliers de la commune sur RDV. Ceux-ci pourront venir broyer leurs déchets végétaux et repartir avec leurs copeaux.

▪ **2016-064 : Bilan Trimestriel de l'aire de Camping-Car et Tarifs 2016-2017**

M le Maire donne la parole à M Caubel qui expose le bilan trimestriel de fréquentation:

1. **En juin** : 5 camping-cars et 6 nuits - Chiffre Affaire de 69.72 € dont 43.20 € reviennent à la commune
2. **En juillet** : 11 camping-cars, 13 nuits + 1/2 journée - Chiffre Affaire de 145.24 € dont 96.92 € reviennent à la commune
3. **En Aout** : 14 camping-cars, 14 nuits + 2 demi-journée - Chiffre Affaire de 183.84 € dont 122.68 € reviennent à la commune

M le Maire informe que Camping-Car Park reçoit déjà des demandes de réservations pour la saison 2016-2017 et propose par conséquent de valider les tarifs 2017 de l'aire en sachant que le minimum /nuit est de 8.40 € et le maxi 12 €:

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Acte les tarifs 2017 comme suit :

Du 1er janvier au 31 mai : 8.40 €

Du 1er juin au 30 septembre : 10.80 €

Du 1er octobre au 31 décembre : 8.40 €

▪ **2016-065 : Sécurisation des accès au Stade**

M le Maire expose la nécessité de sécuriser les abords du stade pour que des stationnements sauvages de gens du voyage ou de camping caristes ne se reproduisent pas. M Caubel est chargé de faire procéder aux aménagements évoqués.

▪ **2016-066 : Questions Diverses :**

➤ **Prochains Conseils Municipaux** : Après discussion, les prochains Conseils auront dorénavant lieu le samedi matin. Le prochain se tiendra le samedi 26/11/2016 à 9h30. La mairie sera donc fermée de 9h30 à midi le temps du Conseil.

➤ **Nouveau Site Internet et Création d'un Compte Facebook** : Le nouveau site doit être terminé rapidement, alimenté en textes et photos ; l'ancien n'étant plus accessible. Un Compte Facebook de la commune sera créé très prochainement ce qui facilitera la promotion des diverses animations communales.

➤ **Atelier Mosaïque du 19/11**: Mme Céline CEFBER-MANDARD propose un atelier à 20€/pers limité à 15 personnes le samedi 19 novembre prochain de 14h00 à 16h30 en la Salle Polyvalente. Inscription et règlement en mairie.

➤ **Balade sur le loup** : Mme Céline CEFBER-MANDARD informe que la ballade a été une réussite.+ 70 personnes y ont assisté et participé.

➤ **Spectacle de Noël 2016** : Mme Céline CEFBER-MANDARD s'occupera du gouter et des petits cadeaux. Un courrier d'inscription sera envoyé prochainement aux familles.

- **Fête de la Bière 2017**: Elle aura lieu le **samedi 27 mai** pour le pont de l'ascension. Les animations auront lieu à partir du milieu d'après midi et le Repas se fera le soir au lieu du midi toujours sur réservation en mairie. M Hardouin s'occupe de réserver les animations.
- **Cérémonie des Vœux 2017**: La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à 18 h à la Salle Socioculturelle
- **Taxe d'Aménagement 2017** : L'exonération totale est prorogée sur l'ensemble du territoire pour la part communale.

▪ **2016-067 : Remise exceptionnelle sur un loyer suite désagréments**

M le Maire donne la parole à M Philippe CAUBEL qui informe avoir rencontré Mme Magali DOUHIN du 1D rue de la ronde qui sollicite un geste commercial suite aux divers problèmes rencontrés lors de son entrée dans le logement (coupure eau chaude, serrure vandalisée, volets coincés, escalier et changement de la pompe à chaleur défectueuse.....).

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Accepte qu'une remise de 300 € sur le loyer d'Octobre soit consentie à M et Mme DOUHIN Jean-Robert locataires du 1D rue de la Ronde.

➤ **2016-068: Choix sur division parcellaire ZK75 BOUTARD
pour lancement des travaux de viabilisation.**

M le Maire donne la parole à M Philippe CAUBEL qui informe avoir rencontré M DRU Géomètre chez GéoPlus de Montrichard qui lui a réalisé, en tant que Maître d'œuvre de l'opération BOUTARD, 4 projets de divisions possibles. Il convient ce soir de faire le choix pour un dépôt de la déclaration préalable dans les meilleurs délais, les travaux de viabilisation devant être terminés pour novembre 2016 de préférence.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, A la majorité
Accepte le projet de division n°1

➤ **2016-069: Décision Modificative pour sécurité école**

M le Maire donne la parole à M Ludovic HARDOUIN qui présente un devis de Touraine Clôture de 4 929.48 € pour sécuriser les écoles à la demande de l'inspection académique dans le cadre du Plan Vigipirate lié aux actes terroristes. Des grilles vont être rajoutées sur les murets n'en disposant pas afin d'éviter toutes intrusions.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Accepte le devis de Touraine clôture s'élevant à 4929.48 € TTC

Dit que les travaux devront être réalisés durant les prochaines vacances de la Toussaint

Sollicite une demande de subvention à hauteur de 80% auprès des services de la Préfecture.

Plus de question ne venant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 21h15